



**ASSOCIATION NATIONALE
DES PSYCHIATRES PRESIDENTS ET VICE-PRESIDENTS
DES COMMISSIONS MEDICALES D'ETABLISSEMENT
DES CENTRES HOSPITALIERS**

Convention pour Etablissement n'adhérent pas à l'ANFH.

N° agrément FMC : 100 376

Présidente Docteur Marie-Noëlle PETIT

Référence organisme (sigle) : « ODPC-Psy-SM »

Référence du programme DPC : 4113100003

CONVENTION DE FORMATION

Entre : L'ANPCME

Et : Le Centre Hospitalier de :

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : L'ANPCME organise les journées dites de « la Bussière » et le DPC « Evaluation de l'organisation des CMP et du parcours de soins en psychiatrie sectorisée ». Cette formation débutera le 4 juin 2014 à 16 h 30 jusqu'au 6 juin 2014 et accueillera :

Le Docteur

Article 2 : La formation abordera le thème suivant « Le secteur rénové » et le DPC « Evaluation de l'organisation des CMP et du parcours de soins en psychiatrie sectorisée »

Article 3-1 : Le coût de la formation s'élève à 650 € TTC par participant pour le stage résidentiel. Cette somme comprend les frais pédagogiques ainsi que l'hébergement et la pension complète **(1)**.

Article 3-2 : Le coût de la formation s'élève à 500 € TTC par participant pour le stage non résidentiel. Cette somme comprend les frais pédagogiques ainsi que les déjeuners des 5 et 6 juin 2014 et le dîner du 5 juin 2013 **(1)**.

Article 4 : Le paiement sera effectué dès réception de la facture par virement bancaire à l'ordre de : ASS. PRESIDENTS ET V/PDTS – La Poste - Agence de Châlons-en-Champagne - RIP : 20041 01002 0457064J023 27.

Article 5 : L'association est couverte en matière de responsabilité civile.

Avignon, le.....
pour l'ANPCME Dr M-N. PETIT

Le Directeur d'Etablissement

(1)Rayez la mention inutile

**Journées de Formation « La Bussière 2014 »
« Le secteur rénové : déclinaisons concrètes »
DPC « Evaluation de l'organisation des CMP et du parcours de
soins en psychiatrie sectorisée »
Du 4 au 6 juin 2014
Centre Européen de la Jeunesse - STRASBOURG**

A retourner à : Corinne TERRONES - C.H. MONTPERRIN

109 avenue du Petit Barthélémy

13617 AIX EN PROVENCE Cedex 1

Tél. : 04 42 16 16 75- Fax : 04 42 16 18 10

Corine.terrones@ch-montperrin.fr

NOM :

Prénom :

Fonction :

Adresse Professionnelle :

.....

.....

Tél. :-.....-.....-.....-..... – Fax :-.....-.....-.....-.....

Email :

S'inscrit : Au stage résidentiel

Non résidentiel

Ci-joint : Un chèque bancaire de €

Une convention de Formation

Date et Signature :

Attention : l'inscription ne sera effective qu'accompagnée d'un règlement ou de la convention de formation signée ci-jointe.